|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **GRILLE COMPLÉTÉE PAR :** | | | |
| **JFV** | **M. Jean-François Vézina,** Conseiller aux jeunes et aux familles, Direction des services aux jeunes et aux familles, MSSS | **CH** | **M. Claude Hallée,** Coordonnateur général FQJC |
| **JM** | **Madame Josée Morneau,** DPJ/DP CIUSSS Montérégie-Est | **RT** | **M. Réjean Tardif,** Vice-président exécutif FQJC |
| **CW** | **Madame Claudine Wilson,** Directrice du Programme jeunesse, CISSS Chaudière-Appalaches | **CL** | **M. Clément Laporte,** Secrétaire FQJC |

|  |  |
| --- | --- |
| **I – FICHE D’IDENTIFICATION** | |
| * **NOM DU CISSS/CIUSSS PROMOTEUR :** | CIUSSS Centre-sud-de-l’île-de-Montréal |
| * **NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE PRINCIPALE :** | **M. René-André Brisebois**, APPR Centre d’expertise et **Madame Mathilde Turcotte**, Chercheure IUJD |
| * **NOM DU CADRE SUPÉRIEUR DE L’ORGANISATION SOUTENANT LE PROJET :** | **Madame Annie-Kim Gilbert**, Ph. D., Directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche |

|  |
| --- |
| **II – NOM DU PROJET** |
| **«Déprogrammer » les souteneurs de demain : un projet de développement d’une intervention novatrice destinée aux jeunes contrevenants susceptibles de s’adonner à des activités de proxénétisme.** |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **III – Le promoteur satisfait aux critères d’admissibilité et a la capacité de réaliser le projet** | **OUI :** | **RT CW JFV CL CH JM** | **NON :** |  |
| **COMMENTAIRES :**  **RT -** Le promoteur possède les « capacités démontrées » pour réaliser le projet. L’implication du Centre d’expertise jeunes en difficultés est rassurante.  **CW -** Projet novateur : plusieurs projets sur les victimes, peu sur les proxénètes.   * + Il aurait été intéressant de le porter en co-gestion comme directeur : DPJ et directrice de l’enseignement afin de s’assurer de maintenir la vision clinique du projet et le transfert opérationnel dans les équipes par la suite.   + Respecte les principes de la FQJC.   + L’implication du centre universitaire ayant déjà réalisé des projets d’envergure est un plus.   **JFV -** Très satisfaisant. Touche à la presque totalité des principes. Un peu plus faible sur l’adaptation aux réalités régionales mais l’ajustement n’est pas insurmontable. La capacité de réalisation, soutenu par l’établissement comme institut universitaire, ne laisse aucun doute.  **CL** - À la fois satisfaisant à l’admissibilité (CIUSSS comme promoteur) et à la capacité de réalisation (CEIUJD).  **CH** – ND  **JM** - Nous sommes dans le développement, il faut s’assurer que les conditions seront également présentes pour déployer le programme et évaluer les résultats. Très novateur puisque peu de programme cible les activités de proxénétisme. | | | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **IV – La collaboration avec les organismes multisectoriels apporte un savoir-faire et une capacité qui sont nécessaires à la réalisation du projet** | **OUI :** | **RT CW JFV CL CH JM** | **NON :** |  |
| La vision du partenariat dans ce projet est compatible avec le *« Programme pour des projets novateurs dans le domaine de l’intervention auprès des jeunes contrevenants » de la FQJC.* | | | | |
| **COMMENTAIRES :**  **RT -** L’implication entre autres de PACT de rue et de l’Anonyme. De plus l’approche de de développer l’intervention avec des jeunes et d’anciens jeunes contrevenants est fort intéressante. Et l’idée de les faire bénéficier d’un salaire dans une optique à la fois de réinsertion sociale et de reconnaissance de leur contribution est à saluer.  Il faut également souligner la volonté exprimée d’associer la démarche à d’autres projets en développement.  **CW** - Implication des secteurs concernés du CIUSSS. Organismes communautaires impliqués travaillent avec les jeunes ciblés et connaît bien la problématique et leur implication est essentielle à la réussite du plan de recrutement, entre autres.  **JFV -** En plus d’être des partenaires démontrant un apport indéniable au projet, la collaboration déjà existante avec l’établissement et le responsable du projet s’avère un élément gagnant à considérer. Il ne faudrait toutefois pas que les promoteurs du projet ferme la porte à toute collaboration ad hoc avec d’autres organismes qui pourraient être mis à contribution (notamment pour le développement du contenu) et qui maîtrisent la problématique de l’exploitation sexuelle (souvent, toutefois, sous l’angle des impacts sur les victimes). Un apport des organismes pour conjoints violents (auxquels ils se réfèrent dans leur modèle) pourrait aussi être considéré.  **CL -** Les partenaires ciblés ont l’expertise nécessaire pour être contributifs au succès du projet. La recherche de partenaires ayant une expertise sur la violence des hommes pourrait être un ajout de valeur dans ce projet. Le maillage avec une chercheure est un atout. Voir les jeunes proxénètes comme partenaires est novateur et me semble porteur compte tenu de la nature du projet et de la méconnaissance du phénomène quant à ses causes et processus. Une consultation avec un expert des marchés (économiste ou marketing) pour approfondir la mécanique de la distribution (PESTEL) ajouterait une facette originale au projet d’autant plus que le promoteur s’appuie sur un certain nombre de références dans ce domaine.  **CH -** C’est vraiment un beau projet de collaboration avec les partenaires de la communauté  **JM** - Les partenaires identifiés sont complémentaires. Serait-il pertinent d’impliquer le SPVM qui a une équipe spécialisée en exploitation sexuelle qui pourrait également être complémentaire. | | | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | | | |
| **V – Le projet est conforme au but, aux principes et objectifs décrits dans l’appel de propositions** | **OUI :** | **RT CW JFV CL CH JM** | **NON :** |  |
| **Les buts et objectifs** du projet soumis **sont compatibles** avec les objectifs et les principes du programme de financement de la FQJC énoncés en page 3 du document *« Appel de propositions pour des projets novateurs dans le domaine de l’intervention auprès des jeunes contrevenants ».* | | | | |
| **COMMENTAIRES :**  **RT -** Ce projet répond aux 4 objectifs du programme de la FQJC. S’adressant à une problématique peu ou pas documentée, il est très novateur. Il favorise le maillage avec d’autres organismes et pourra permettre à terme d’identifier les manques dans l’articulation des ressources et de proposer les correctifs et ajustements. Mais surtout, il permettra l’émergence de nouveaux éléments de compréhension des processus et des formes d’intervention à privilégier pour déprogrammer les souteneurs de demain.  **Au niveau des principes** du programme de la FQJC, le projet tient compte de l’état d’avancement des connaissances, s’appuie sur la collaboration multi-organismes et la place faite aux jeunes dans le développement est super intéressante. De plus, l’association à une chercheure pour l’éclairage scientifique à la démarche et d’y associer une composante d’évaluation adaptée aux particularités de ce projet est un atout à la fois indéniable et rassurant.  **CW -** Le projet cible les 4 objectifs, plus particulièrement le 4.  **JFV -** Voir mes commentaires à la question III. Il me semble toutefois qu’il pourrait être opportun d’associer, en vue d’un rayonnement du développement des connaissances et des compétences, un ou deux autres établissements provenant d’autres réalités régionales (milieux semi-urbains ou ruraux). Cette préoccupation se défendrait aisément en raison de leur statut d’Institut universitaire.  **CL -** Conforme aux objectifs (innovation – production de nouvelles connaissances – prévention tertiaire – potentialisation des ressources normalisantes hors CIUSSS) et aux principes (partenariat intersectoriel –– intégration jeune au design – avancement connaissances – sensibilité régionale). L’atout d’un maillage avec la recherche est présent.  **CH -** Ce qui me plait beaucoup dans ce projet : L’objectif : « Favoriser l’émergence de nouveaux éléments de compréhension des processus favorisant la réinsertion des jeunes contrevenants », est un objectif à mon sens qui fait valoir le « novateur » de ce projet qui est intéressant.  **JM -**  Intéressant que les jeunes eux-mêmes soient impliqués; Un projet qui répond bien à l’objectif de réinsertion sociale des jeunes contrevenants; Collaboration multi-organismes présente  Permet de mieux comprendre les motivations reliées aux activités de proxénétisme et de développer des stratégies d’intervention | | | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **VI – Les activités du projet sont en corrélation avec les objectifs du projet** | **OUI :** | **RT ? CL CW JFV CH JM** | **NON :** |  |
| Les interventions et activités associées au projet sont compatibles avec le *« Programme pour des projets novateurs dans le domaine de l’intervention auprès des jeunes contrevenants » FQJC* | | | | |
| **COMMENTAIRES :**  **RT -** En général oui.  **Par ailleurs,** les activités concrètes ou les « comment » on pense réussir à recruter des anciens jeunes devenus proxénètes se résument à « Recrutement des anciens jeunes » et « Des jeunes contrevenants volontaires et des adultes avec un historique proxénétisme qui sont en contact avec un des partenaires du projet participeront activement à l’élaboration de l’intervention  **Questions :** On doit en recruter combien pour que le projet puisse démarrer? Y-a-t-il un plan B si personne n’est volontaire?  **CW -** Cohérence entre les 3 objectifs et les activités. Continuum de services, augmentation des connaissances et de l’expertise et transfert des connaissances.  **JFV -** Parfaitement. Bien détaillé en annexe du projet.  **CL** - La compatibilité est démontrée. Il y a un risque cependant que le projet s’enlise dans le développement et soit plus caractérisé par la recherche que l’intervention, ce qui le rendrait alors incompatible avec la nature de notre programme de financement.  **CH -** À mon sens tout est en place pour atteindre les objectifs du projet et ceci tout en répondant à notre programme.  **JM** - Le premier objectif vise à mieux dépister dans nos services les jeunes contrevenants qui sont à risque d’activités de proxénétisme. Dans la clientèle protection jeunesse hébergée, il y a aussi plusieurs jeunes à risque. Il pourrait être intéressant de faire aussi le dépistage auprès de cette clientèle. | | | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **VII – La raison d’être du projet tient compte de l’avancement des connaissances. Les références soumises sont satisfaisantes** | **OUI :** | **RT CW JFV CL CH JM** | **NON :** |  |
| **COMMENTAIRES :**  **RT -** Les références soumises sont largement suffisantes ». Et la raison d’être du projet est directement en lien avec le peu de connaissances disponibles ou d’études portant sur la partie entre « l’offre » et la « demande » soit la « Distribution par les proxénètes » et conséquemment le peu d’interventions développées pour changer « les attitudes et les comportements des proxénètes ou de manière plus large, des personnes susceptibles d’avoir des activités de proxénétisme »  **CW -** Poursuivre la recherche de références et de bonnes pratiques sur l’intervention avec les proxénètes (de façon davantage spécifique à cette problématique vs les approches généralistes).  **JFV -** Bien documenté. Considérant le caractère très novateur du projet (dirigé vers les proxénètes actifs ou potentiels), plusieurs connaissances et compétences n’ont pas encore été explorées et demeurent à développer. Les arrimages avec les derniers résultats de recherche dans les domaines connexes sont toutefois bien présents.  **CL -** Projet bien documenté compte tenu du peu de connaissances disponibles. L’expertise possédée n’ayant pas été publiée fait en sorte que les parties au projet en savent plus que ce qui est disponible dans la littérature scientifique.  **CH -** Ca me semble parfait selon ce que j’en ai lu.  **JM**- N/D | | | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **VIII- Les activités du projet et les résultats attendus pourraient être appliqués ailleurs au Québec** | **OUI :** | **RT CW JFV CL CH JM** | **NON :** |  |
| **COMMENTAIRES :**  **RT -** De fait le proxénétisme est une réalité malheureusement présente un peu partout. Et l’une des finalités du projet (le troisième objectif) est de développer des outils dans un format exportable et utilisable tant par les autres CISSS et CIUSSS que par les partenaires dans les communautés qui prendront le relais de l’intervention développée à la fin de la mise sous garde afin de favoriser la réinsertion des jeunes contrevenants.  C’est là un projet très ambitieux certes, mais s’il réussit il contribuera de façon significative à l’avancement de l’intervention dans ce champ très spécifique et très d’actualité.  **CW -** La transférabilité du projet est documentée et les moyens sont adéquats pour assurer une appropriation par d’autres régions. La partie des organismes communautaires reste à voir car à géométrie variable et autonomie des organismes communautaires.  **JFV -** Je pense que le tout pourrait être exportable dans l’ensemble des régions. Bien que la problématique n’ait pas à la base un caractère strictement urbain, on peut toutefois penser que des adaptations seraient nécessaires considérant les réalités particulières de certaines régions plus éloignées (présence du phénomène de gang moins importante, plus petit volume, proxénétisme moins organisé ou avec des structures différentes, etc.)  **CL -** Je le pense. Peut-être cela frappe-t-il plus les milieux urbains mais avec certains ajustements, toutes les régions du Québec pourraient en bénéficier. L’orientation de l’année 3 vise spécifiquement ce rayonnement.  **CH –** Absolument  **JM** - Tout à fait, d’autant plus que dans l’objectif 3, il est prévu que le programme soit manualisé et que des capsules de formation soient développées, ce qui est nécessaire pour favoriser le déploiement en province. | | | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **IX– Le projet comporte un plan de mesure du rendement pour suivre et évaluer ses activités et ses résultats** | **OUI :** | **RT CW JFV CH** | **NON :** | **CL JM?** |
| **COMMENTAIRES :**  **RT -** Des indicateurs sont identifiés pour chacune des trois phases. Et le projet comporte une association avec une chercheure et une composante d’évaluation adaptée aux particularités de ce projet  **CW -** Partie plus faible du projet : À préciser, à mieux définir; tenir compte des différents volets : quantité, qualité, satisfaction, etc.  **JFV -** Le suivi semble assez bien structuré, tant dans la démarche présentée que par la structure soutenant l’évaluation du rendement (soutien des structures de l’Institut, présence de chercheurs chevronnés, etc.).  Le projet sur trois ans est toutefois assez ambitieux certaines précisions pourraient être apportées quant aux mesures prévues de redressement si une (ou des) étape (s) prenait du retard (l’étape 1, par exemple, qui pourrait s’étirer si la contribution des jeunes proxénètes ou ex-proxénètes était moins importante qu’attendue).  **CL -** Cet aspect me parait faiblement décrit. Quelques indicateurs apparaissent mais pas opérationnalisés.  **CH** - Les indicateurs sont à mon avis décris clairement pour chacune des phases et objectifs du projet  **JM** - Cet aspect est moins présent dans le projet qui a été déposé. | | | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **X– Le budget demandé convient aux activités et aux résultats du projet proposé** | **OUI :** | **RT CW? JFV CL CH JM** | **NON :** |  |
| Le montant demandé et la présentation des principaux postes budgétaires permet de statuer sur les dépenses admissibles vs les activités et dépenses non admissibles telles que définies en page 6 du document « *Appel de propositions pour des projets novateurs dans le domaine de l’intervention auprès des jeunes contrevenants ».* | | | | |
| **COMMENTAIRES :**  **RT -** Oui, à prime abord. L’éventuel accord de contribution à être convenu avec le promoteur permettra de préciser certains éléments. À titre d’exemple, le devis d’appel d’offre de la FQJC comporte dans les exclusions : « Des frais de déplacement dépassant les taux de la FQJC ». Le budget indique des frais de déplacement de 0,45$ le Km alors que le taux de la FQJC est de 0,43$ le KM.  **CW -** Certains frais n’étant pas admissibles (ex : la recherche), doivent-ils déposer une 2ème version du budget demandé??  **JFV -** Bien ventilé. Questionnement toutefois sur le salaire du professionnel de recherche (est-ce admissibles considérant l’exclusion des frais de recherche ou doit-on comprendre qu’il s’agit du statut d’emploi de la personne qui sera chargé de projet) ainsi que sur les frais pour la production de capsules la troisième année).  **CL -** Bien que nécessitant certains ajustements, le budget est bien ventilé. La contribution des partenaires et promoteur ajoute de la valeur et démontre leur réel implication et soutien au projet. Comme c’est un projet de recherche-action, il faudra bien distinguer les dépenses conformes au programme de projet-novateur.  **CH –** N/D  **JM –** N/D | | | | |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **APPRÉCIATION GLOBALE DU PROJET «Déprogrammer » les souteneurs de demain : un projet de développement d’une intervention novatrice destinée aux jeunes contrevenants susceptibles de s’adonner à des activités de proxénétisme.** | | | | |
| Le projet du CIUSSS Centre-sud-de-l’île-de-Montréal est compatible avec le *«Programme pour des projets novateurs dans le domaine de l’intervention auprès des jeunes contrevenants» de la FQJC  et je recommande son acceptation au conseil d’administration de la FQJC* | **OUI :** | **RT CW JFV CL CH JM** | **NON :** |  |
| **COMMENTAIRES GÉNÉRAUX ET /OU, LE CAS ÉCHÉANT, SUGGESTIONS POUR LA PHASE DE RÉALISATION :**  **RT -** Un excellent projet : très novateur, bien construit qui répond, sauf exceptions, à l’ensemble des buts objectifs et critères du programme des projets novateurs de la FQJC. Et en prime, la phase trois du projet, si elle se réalise, permettra une visibilité intéressante pour la FQJC.  La valeur totale du projet sur trois ans est également à souligner : 359 000$. Et la contribution de l’établissement promoteur et de ses partenaires est de 210 000$  **Note personnelle :** J’ai pris plaisir à lire, relire et analyser le document soumis par M. Brisebois. Ce jeune homme a un grand potentiel!!!  **CW -** Projet novateur qui adresse une problématique pour laquelle les CISSS sont peu outillés. L’angle du projet avec l’implication des jeunes s’avère très intéressante. En cohérence avec le plan d’action sur les fugues et autres orientations ministérielles. Retombées concrètes à venir afin de mieux cibler notre intervention auprès de ces jeunes.  **JFV -** Dans l’ensemble, le projet s’avère très intéressant. Plusieurs retombées positives pourraient découler de celui-ci. S’inscrit également en parfaite harmonie avec le plan d’action ministériel pour contrer les fugues et qui met l’emphase sur les programmes visant à contrer l’exploitation sexuelle.  Je recommande, de ce fait, l’acceptation du projet.  **CL -** Bien qu’inquiet par rapport à la possibilité d’enlisement dans un projet de recherche plutôt que d’intervention, j’en recommande l’acceptation. La pertinence, l’originalité et la rareté du processus proposé et du sujet traité en font un projet d’une grande utilité.  **CH -** Pour moi c’est un « GO ». J’ai très hâte de voir les résultats apparaître mais également de suivre le déroulement de la démarche pour chacune des phases, surtout la phase 1.  **JM** - Très beau projet. Le fait de travailler auprès des jeunes à risque ou qui ont des activités de proxénétisme est complémentaire aux autres actions qui se font en exploitation sexuelle (presque exclusivement auprès des filles victimes d’exploitation). | | | | |